

Programme de formation :

VAE TP Assistant-e de Vie Aux Familles

L'accompagnement apporte une aide méthodologique permettant à chacun d'analyser ses activités en vue d'une préparation pour le passage du Titre professionnel sachant que la démarche est exigeante et demande un investissement personnel important.

PROGRAMME :

- ✓ Présentation de la VAE : Dispositif VAE, Présenter le déroulement de l'accompagnement, Etablir le dossier de Recevabilité, Connaître les modalités de certification et les attentes par rapport à la rédaction du Dossier Professionnel
- ✓ Préparation à la rédaction du DP
- ✓ (Repérer les compétences professionnelles, Valider les choix de situation à décrire, Partage des pratiques)
- ✓ Rédaction et finalisation du DP
- ✓ Savoir se présenter et valoriser ses compétences
- ✓ Préparation à l'entretien technique
- ✓ Préparation à l'épreuve de synthèse (Mise en situation)
- ✓ Passage certificat Acteur Prévention Secours Aide et Soins à domicile ou Sauveteur Secouriste au Travail.
- ✓ Certification du TP ADVF (2h)
- ✓ Bilan de l'accompagnement (1h)

INTERVENANTS :

Pédagogue professionnel du secteur de l'aide à domicile

MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Partage de pratiques
- ✓ Jeu de rôle

FINANCEMENT :

CPF / OPCO de l'employeur

INDIVIDUALISATION DU PARCOURS :

- Possibilité d'être accompagné sur tout ou partie du diplôme.

OBJECTIFS :

Accompagnement individuel pour la préparation à la validation des expériences :

- ✓ Appréhender et de s'approprier la notion d'expérience
- ✓ Repérer, analyser leurs compétences en rapport avec le DE
- ✓ Rédaction du dossier de demande, avec la description des différentes activités du candidat
- ✓ Préparation à l'entretien avec le jury

PUBLIC VISÉ :

Intervenant à domicile auprès d'un public fragilisé, exerçant des missions d'assistante de vie souhaitant faire reconnaître son expérience par le passage d'une certification ADVF.

DURÉE :

24 heures – 8 RDV de 3h

+ 14h ou 32,51h dédiées au passage du certificat APS-ASD (32.5) ou SST (14h)

Date et planning : nous contacter

PRÉREQUIS :

Avoir minimum 1 an d'expérience professionnelle à temps plein.

Maîtriser les bases de la communication orale et écrite en Français.

EVALUATION et VALIDATION :

Certification Titre Professionnel « Assistant De Vie aux Familles » (niveau V du Ministère de l'Emploi, inscrit au RNCP) A l'issue de l'accompagnement, le candidat est présenté à une session de validation présidée par un binôme de jurys professionnels agréés par le ministère de l'Emploi (DRETS).

CONTACT et LIEU DE FORMATION :

18, avenue de Chavailles – Bât H 33520 Bruges

Contact : Julien Castang Tél : 05 56 50 04 26 -

contact@formaqui.fr

COMMENT VENIR ?

Arrêt de tram C « les aubiers » ou « Cracovie ». Bus 15 arrêt « URSSAF ».

Formation	Type de document	Version	Date mise à jour
Pôle ADV	Programme de Formation VAE TPADV	V4	03/04/2023